

**PÔLE ESPOIRS  
GUYANE  
FFHANDBALL**



# DOSSIER DE CANDIDATURE 2024-2025 PÔLE ESPOIRS FEMININ SITE ACCESSION

LIGUE DE GUYANE DE HANDBALL



## PRESENTATION DU PARCOURS DE FORMATION

La structure, qui fonctionne en période scolaire, constitue le support privilégié de Ligue Guyane pour permettre aux jeunes handballeuses de concilier cursus scolaire et cursus sportif grâce à des horaires aménagés. Elle est financée par la Collectivité Territoriale de la Guyane (CTG), la Fédération Française de Handball, la Ligue Guyane de Handball, la Maison Régionale de la Performance (MRP) via le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Elle place l'élève athlète au centre du projet.

**L'organisation du Pôle Espoirs Féminin est en concordance avec le cahier des charges de la FFHB**

### DES AMENAGEMENTS POUR REUSSIR LE DOUBLE PROJET

#### SCOLAIRE



#### SPORTIF

L'objectif est que toutes les élèves aient leur Brevet + Bac en maintenant une moyenne constante durant l'année à l'aide du suivi scolaire et soutien scolaire mis en place dans le cadre du Pôle Espoir.

L'élève doit également préparer un projet professionnel en définissant un choix d'orientation.

L'objectif est de pouvoir intégrer le pôle espoir excellence en Guadeloupe puis un centre de formation mais également d'intégrer les équipes de France (Cadettes, Jeunes, Juniors).

**L'encadrement s'attache à mettre tout en œuvre pour que ces deux composantes soient optimisées, en suivant individuellement chaque élève athlète et en respectant l'épanouissement de chacune**

L'objectif du site accession de Guyane est d'accompagner les joueuses vers une sélection en équipe Ligue Zone Antilles Guyane afin de participer à la compétition des Inter-ligues pour ensuite prétendre à une entrée en site Excellence « Antilles Guyane » basé en Guadeloupe en classe de seconde ou 1<sup>ère</sup>.

**Le parcours en Site Accession du Pôle Espoirs de Guyane s'arrête après la classe de seconde.**

C'est une formation difficile, qui impose un rythme auquel il faut s'habituer.

C'est pourquoi, **la première année au Pôle Espoirs est une année probatoire**, à l'issue de laquelle le responsable du Pôle Espoirs se laisse la possibilité de conserver ou non une élève si elle ne satisfaisait pas aux objectifs du pôle aussi bien scolaires, sportifs qu'au niveau de l'attitude et du comportement.

Tout comportement incohérent avec le projet de haut niveau du Pôle Espoirs peut remettre en cause la présence de la jeune joueuse au Pôle Espoirs.

Si cette première année est probatoire, des évaluations ont également lieu chaque année et peuvent entraîner la sortie du Pôle Espoirs.

## PRESENTATION DE LA STRUCTURE

### Les établissements scolaires :

Les élèves sont accueillis dans deux établissements : le collège Gérard Holder et le lycée Melkior et Garré. Ils suivent un cursus scolaire normal, mais bénéficient d'emplois du temps aménagés afin de pouvoir s'entraîner chaque jour.



Un suivi scolaire ainsi qu'une communication régulière entre les établissements scolaires, les responsables du Pôle Espoirs, et les familles sont organisés afin de garantir la réussite scolaire de chaque athlète. En cas de besoin, de baisse de moyenne du soutien scolaire est mis en place avec la présence d'un professeur.



### Hébergement et restauration :

Sur demande et après acceptation du dossier par l'établissement scolaire, les athlètes ( lycéennes et collégiennes) sont hébergées à l'internat du lycée Melkior et Garré, dans des chambres de 3 disposants chacune de 3 lits, de 3 bureaux, de 3 armoires, et d'une salle de bain.



Ainsi, les petits déjeuners et les repas du soir sont organisés au lycée Melkior et Garré.

Seul le repas du midi est pris dans les établissements respectifs (collège ou lycée) excepté le mercredi où il est pris au lycée . Possibilité d'intégrer l'internat dès le dimanche soir.



### Sur le plan sportif :



Les athlètes bénéficient de 5 entraînements hebdomadaires (à raison de 8H/semaine) avec le Pôle Espoirs du lundi au jeudi, ainsi que de deux séances avec le préparateur physique puis un entraînement en club le vendredi.

Ils évoluent en compétition le week-end avec leur club.

Les entraînements du Pôle abordent tous les contenus amenant à la performance (technique, tactique, physique, mental). Ces contenus sont planifiés à l'échelle de la semaine et de la saison, afin de maintenir une charge de travail optimale. Le planning hebdomadaire de la semaine suivante est

envoyé aux familles et aux clubs chaque fin de semaine.

Un bilan trimestriel incluant une évaluation est réalisé avec la joueuse dans le cadre d'un entretien individuel.

Les entraînements sont dirigés par le Conseiller Technique Fédérale Féminin de la ligue, titulaire d'un Diplôme d'Etat délivré par la FFHB. Il est accompagné par un staff technique diplômé et qualifié.



### **Sur le plan médical :**

Les élèves du Pôle Espoirs font l'objet d'un suivi médical régulier par le staff médical ainsi que de bilans médicaux obligatoires (obligation Ministères des Sports et FFHB)

#### Avant fin Juin 2024 (pour les entrantes)

Un examen médical avec questionnaire standardisé, un bilan cardiologique complet effectué par un cardiologue (écho cardiaque, ECG de repos...) avec compte rendu détaillé,

#### Septembre-Décembre:

Un bilan buccodentaire, un bilan diététique, un bilan biologique avec NFS (Ferritinémie, Réticulocytes et Vitamine D), une bandelette urinaire et un bilan psychologique.

#### Avril-Juin:

Un examen médical avec questionnaire standardisé et un bilan psychologique

Ce staff est composé d'un médecin du sport, de kinés, de psychologues du sport, de diététiciens et autre en fonction des besoins sous conventionnement de l'IFAS.

**L'intégrité physique et mentale étant une priorité des staffs, l'accent est initialement porté sur le travail préventif. C'est pourquoi, le responsable de la structure peut mettre en place avec le staff médical des suivis complémentaires durant l'année.**

### **Sur le plan logistique :**

Les déplacements entre le lieu d'habitation des sportifs et l'internat sont assurés le dimanche et le vendredi après-midi par une ligne de bus de Saint Laurent du Maroni à Cayenne pour les internes.

En semaine, les déplacements entre les établissements scolaires, les lieux d'entraînement et l'internat sont assurés par l'Institut de Formation et d'Accès au sport de haut niveau (IFAS).

**Pour les élèves qui souhaitent être interne, il est obligatoire d'avoir une famille d'accueil à Cayenne dans le cas où l'internat est fermé (exemple : chaque veille de rentrée scolaire).**

## CONDITIONS D'ENTREES

L'entrée en structure site Accession du Pôle Espoirs de Guyane s'effectuera en classe de 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et seconde (jeunes nées en 2009,2010 et 2011 ).

Plusieurs aspects sont pris en comptes afin d'être admise au Pôle Espoirs de Guyane :

### **Aspect Scolaire :**

C'est le point le plus important, l'élève doit être en mesure de suivre une scolarité lui permettant d'obtenir le brevet puis le bac à l'avenir avec une charge d'entraînement de 8h par semaine. Le chef d'établissement aura un regard sur les candidatures via le bulletin scolaire portant également une attention sur le comportement et l'investissement en classe. Les bulletins scolaires sont à fournir lors du concours d'entrée.

### **Aspect Sportif :**

La sélection a pour objectif de faire rentrer des joueuses avec un profil orienté pour la haute performance (Equipes de France, Clubs professionnels, Centre de Formation). Plusieurs critères sont donc pris en compte :

- Qualités techniques : savoir-faire en attaque et en défense
- Qualités psychologiques : Combativité, Compétitrice, être prête à supporter la charge de travail, à se dépasser soi-même, accepter l'échec
- Qualités physiques : vitesse, force, explosivité, endurance
- Qualités morphologiques : taille, latéralité

### **Aspect Comportemental :**

Le dernier point pris en compte est le comportement de l'élève. Afin de veiller au bon fonctionnement de la structure, toute élèves ayant un problème de comportement, n'acceptant pas la rigueur du travail quel que soit le niveau de pratique se verra refuser l'entrée.

Une convention d'engagement visant à respecter le fonctionnement de la structure est à lire et signer par la joueuse et son responsable légale puis à retourner au responsable de la structure le jour de la rentrée.

Lors du non-respect des règles citées dans la convention, une commission représentée par le président de la Ligue de handball se réunit afin d'appliquer d'éventuelles sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la structure.

# CANDIDATURE

## Inscription sur dossier

Le formulaire d'inscription est à remplir [en ligne ICI](#) , ou via le QR code en annexe, accompagné des pièces complémentaires en annexe (Trois derniers bulletins scolaires, fiche de candidature) à envoyer au responsable du Pôle Espoirs Féminin à l'adresse : [6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net](mailto:6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net) copie au président de la ligue [6500000.president@ffhandball.net](mailto:6500000.president@ffhandball.net)

**Le concours d'entrée au pôle d'Accession aura lieu  
Mercredi 17 Avril 2024 au hall Kévin Séraphin à Cayenne  
de 9h30 à 16h**

### Déroulement de la journée :

10h-12h : Tests physiques (Buscheit, T-Test, saut, lancer de poids, vitesse)  
12h-13h : Repas  
13h-14h : Prise de taille  
14h-16h : Situation d'évaluation + match

A la suite de cette journée et après examen du dossier scolaire par la commission scolaire de l'établissement d'accueil (Collège Holder ou Lycée Melkior), une réponse concernant l'admission ou non sera transmise aux joueuses et à leur famille avant le 10 Mai 2024.

**Si réponse favorable à l'admission**, les familles recevront un mail d'admission en structure et devront :

- **Démarches médicales** : effectuer la visite médicale avec le médecin référent du pôle et un cardiologue puis transmettre le bilan cardiologique, l'attestation de sécurité sociale et de mutuelle en cours **avant le 30 Juin**
- **Démarches scolaires** : inscrire l'élève dans l'établissement scolaire d'accueil **avant le 30 Juin**
- **Démarches sportives** : avoir sa licence 2024/2025 qualifiée dans un club et transmettre la convention remplie et signée par l'athlète, la famille, le club précisant le fonctionnement de la structure **avant le 30 Juin**

6 : Entrée dans la structure à la rentrée de Septembre 2024. (La joueuse n'ayant pas rendu l'ensemble des documents se verra refuser l'accès aux entraînements)

## Contact

**M.HYAUMET-PAITRAULT Fabrice**  
Conseiller Technique Fédéral  
Responsable Pôle Espoirs Féminin  
Tel.0694311041  
[6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net](mailto:6500000.fhyaumetpaitrault@ffhandball.net)

**Collège Gérard Holder**  
97300 Rte de Montabo, Cayenne 97300  
[+594 594 30 14 95](tel:+594594301495)

**M.POLYDORE Paul**  
Président Ligue de Guyane de Handball  
[6500000.president@ffhandball.net](mailto:6500000.president@ffhandball.net)

**Lycée Melkior et Garré**  
Route de Montabo, Cayenne 97300  
[+594 594 29 78 20](tel:+594594297820)







***Avis du professeur principal :***

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

***Nom, Prénom :***

***Signature :***

Candidature pôle espoirs access  
ion, joueuses nées en 2009-2010-  
2011

